

# La Lettre d'information communale

## L'EAU...SI VITALE ET SI PRÉCIEUSE

Des réserves d'eau potable d'à peine 90 jours, à l'automne, sur le Pays de Vitré, le département d'Ille-et-Vilaine est toujours placé en « Vigilance sécheresse ».

Cette situation de crise préfigure une pénurie que nous devons nous habituer à vivre et à revivre : le réchauffement climatique allant de l'avant et les besoins croissants dus à une population qui augmente. Thierry BURLLOT, président du comité de bassin Loire-Bretagne indiquait récemment : « La Bretagne consomme 240 millions de m³ d'eau pour 3,4 millions d'habitants. On annonce 4 millions d'habitants d'ici 2050. Il faut 60 millions de m³ supplémentaires ».

Il faudra partager l'eau entre l'usage domestique et industriel. Dès lors, quelles capacités pour nos territoires d'accueillir de nouvelles activités économiques et de nouvelles populations ?

Assèchement des zones humides par les drainages, accélération de la vitesse de l'eau par la création de fossés trop linéaires et trop profonds ; il faudra beaucoup de temps pour corriger ces erreurs.

L'alimentation de nos ruisseaux et de nos réserves hydriques commence au plus près de nous, au pied de nos gouttières, dans nos rues, nos parcelles. Nous sommes donc invités, collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers, à préserver la qualité de cette ressource et à faire preuve de sobriété dans nos usages de l'eau potable.

Freiner le débit sur nos robinets, stocker l'eau de pluie... Favoriser l'infiltration de l'eau, gérer de façon raisonnée nos accotements et nos fossés de bords de route...

Chacun d'entre nous doit être acteur de la reconquête de la qualité de l'eau.

Denis LE VERGER, adjoint à l'espace rural, agriculture, eau et biodiversité, énergie et déchets



photo : Christian SORIEUX, Président du SIEFT, Alan DOMBRIE, Responsable de l'agence AQUALIA de Retiers, Séverine LAIRY, secrétaire, Denis LE VERGER, adjoint à la Commune de Retiers, Mathilde BAZIN du SIEFT

## GROS PLAN

### LES ACTEURS DE L'EAU POTABLE !

Les 16 communes de Roche aux Fées Communauté, ainsi que 9 communes de Bretagne Porte de Loire Communauté ont confié au S.I.E.F.T. (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil) la mission d'assurer la distribution d'eau potable aux habitants du territoire. Basé à Janzé, le syndicat est administré par un conseil composé de 28 délégués des communes et est présidé par M. Christian SORIEUX.

Le syndicat prend en charge les investissements : captages et traitement avec 2 usines de production à La Cité et à La Groussinière, 6 châteaux d'eau et 3 bâches ainsi que le renouvellement des canalisations réseaux.

La priorité du syndicat est le renouvellement des conduites pour réduire les pertes, et un des gros enjeux pour les années à venir sera la construction d'une nouvelle usine de production en remplacement des deux unités actuelles.

Le SIE de la Forêt du Theil confie la production et la distribution de l'eau à un délégataire. C'est la société AQUALIA qui a obtenu le marché pour les 10 ans à venir.

AQUALIA, qui a fait le choix de la proximité, est donc désormais le seul interlocuteur des usagers pour l'alimentation en eau potable : branchements, compteurs, fuites...et facturation.

Les bureaux d'AQUALIA, 2 route de Coësmes à Retiers sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 02 23 08 01 89, y compris pour les urgences 7j/7.

E-mail : agence.retiers@aqualia.com

Responsable du site de Retiers : Alan DOMBRIE Suite au transfert de délégation, VÉOLIA (ancien délégataire) va facturer les consommations du 2<sup>ème</sup> semestre 2022 à partir de fin janvier. Début du second trimestre 2023, les abonnés recevront leur première facture d'AQUALIA, elle concernera l'abonnement du 1<sup>er</sup> semestre 2023 et sera accompagnée d'un document explicatif pour ceux et celles qui souhaitent être prélevés mensuellement.

## LES JARDINIERS BRÉTEILLIENS

L'association « Les Jardiniers Bréteilliens du Pays de la Roche aux Fées » vous propose un atelier de démonstration de taille de fruitiers à pépins (pommiers et poiriers) et d'entretien des fruitiers à noyaux le **vendredi 10 mars à 9h30** et le **samedi 11 mars à 9h30** au Parc des expositions, route de Marcillé-Robert.



Inscription obligatoire avant le 1<sup>er</sup> mars en Mairie au 02 99 43 51 41

## FEST NOZ

**Samedi 11 février à 20h30** à la salle des loisirs de Coësmes, l'association « Les Autochtones » organise un Fest Noz « Soleil en hiver ».

Tarif : 5 €, gratuit pour les enfants  
www.lesautochtones.asso35.fr

## EVS CROCQ'VACANCES

Accueil de loisirs Découverte de l'univers des carnivals, direction Rio et Venise pour vivre et se costumer comme dans les plus grands carnivals du monde ! Programme détaillé sur : www.evsrocqvacances.com

## Carnaval

**Mardi 21 février à 15h**, place de la Médiathèque. Départ du défilé du carnaval dans les rues de Retiers, au son de la Batucada sur le thème : « Faites les fous avec le roi (des fous) ». Ouvert à tous.

A partir de 14h30 à la salle polyvalente : Apportez crêpes, beignets et gaufres pour un goûter à partager tous ensemble ! Le goûter sera servi vers 16h à la salle polyvalente.

## Atelier découverte

**Mardi 14 et mercredi 15 février de 9h30 à 18h** à la Galerie (cour de la Mairie), stage de vannerie pour ados et adultes (à partir de 14 ans). Venez apprendre les bases du tressage de l'osier et fabriquer un objet à remporter chez vous. Prévoir votre pique-nique. Tarifs : 40 €

Inscription et paiement : 02 99 43 69 27

## Espace jeunes

Sortie aux Geek Days : **samedi 4 février de 13h30 à 18h**. Immersion dans la culture Geek avec les différents stands, animations et invités du salon de Rennes.

## Sortie découverte à Rennes

Pendant les vacances de février, les jeunes vont devoir se laisser porter et monter dans le minibus sans savoir où ils se rendent ! Plus d'informations à venir dans le programme de février.

## Atelier Podcast

Le projet continue ! Du nouveau pour les lycéens, la dernière session de formation « podcast et émission radio » avec Radio Laser aura lieu le **2 février**. Les lycéens peuvent toujours se porter volontaires et venir partager leurs idées au pôle jeunesse !

02 57 67 56 84

## CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

### Mois

- Lu 9** Belote – Essé
- Lu 13** Belote - Éancé
- Ma 14** 13h30, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers
- Lu 20** Belote Sainte-Colombe à Coësmes
- Ve 24** Après-midi dansant à la salle polyvalente animé par Thierry LEFÈVRE
- Lu 27** Belote – Marcillé-Robert
- Ma 28** 13h30, Club Retiers à la salle polyvalente, jeux divers / bowling Vitré

## SPECTACLE AU GENTIEG

Théâtre **Samedi 4 février à 20h30** au Gentieg à Janzé, pièce de théâtre « La journée parfaite » de Bruno GACCIO, Philippe GIANGRECO et Jean-Carol LARRIVÉ.

Deux amis d'enfance d'inventent ensemble tous les mois, depuis des décennies ; des pâtes à l'ail. Ils célèbrent chacun à leur manière, avec un humour tendre et décapant : la vie, l'amour, le temps qui passe, leurs souvenirs. Mais ce soir, rien ne va se passer comme prévu...

À partir de 12 ans - Tarifs : 19 € (plein), 14.50 € (réduit) et 9.50 € (jeunes).

Réservation : www.janze.fr



## RANDONNÉES PEDESTRES

Organisées par l'association « Chemins et Randonnées »

- 4/2>** Fercé (13, 11 et 8 km). 14h, parking du centre de Fercé ou 13h40 covoiturage.
  - 11/2>** Retiers (12, 10 et 8 km). 14h parking du château d'eau de Richebourg ou 13h45 covoiturage.
  - 18/2>** Louvigné-de-Bais (12, 10 et 8 km). 14h parking de la Mairie de Louvigné ou 13h35 covoiturage.
  - 25/2>** Moussé (10.8 et 7.2 km). 14h place de l'église de Moussé ou 13h45.
- Départ covoiturage : parking Miescisko  
06 84 40 78 36

## Services municipaux

<b>MAIRIE</b> 02 99 43 51 41 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00>12h00 et 14h30>17h00 Jeudi & samedi : 9h00>12h00 Permanences des élus 06 46 41 41 92 (En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)	<b>SERVICE URBANISME</b> 02 99 43 09 20 Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00 Mercredi et jeudi : 9h00>12h00 Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00	<b>SERVICE TECHNIQUE</b> 02 99 43 09 16 Lundi, mardi : 9h00>12h00/14h30>17h00 Mercredi et jeudi : 9h00>12h00 Vendredi : 9h00>12h00/14h30>16h00
	<b>MÉDIATHÈQUE</b> 02 99 43 68 63 Lundi 15h30>18h30 Mercredi 9h30>12h00 et 14h00>18h00 Vendredi 15h30>18h30 Samedi 9h30>13h00	<b>DÉCHETTERIE</b> 02 99 43 40 17 10h00>12h00 9h00>12h00 et 14h00>18h00 14h00>18h00 9h00>12h00 et 14h00>18h00

## Permanences (sous réserve que des permanences soient annulées)

<b>ASSISTANTE SOCIALE CDAS</b> Communauté de communes Tous les mardis RDV 02 22 93 68 00	<b>CONSEILLER EN ÉCONOMIE CPAM</b> Accueil à Janzé ou La Guerche, RDV 36 46	<b>POINT INFORMATION JEUNESSE</b> Communauté de communes Le mercredi 14h30-19h (16h30 pendant les vacances scolaires). Autres créneaux sur RDV 06 45 61 84 84
<b>ASSISTANTE SOCIALE MSA</b> Centre Social de La Guerche RDV 02 99 96 22 44	<b>SOCIALE ET FAMILIALE</b> CDAS Janzé RDV 02 22 93 68 00	<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT</b> Communauté de communes 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> vendredi de chaque mois - 10h>12h RDV 02 99 43 64 87
<b>CAF</b> Permanences le vendredi après-midi (sauf vacances scolaires) Bureau 1 de la mairie. Uniquement sur RDV. Compté CAF ou au 3230	<b>NOURRISSONS</b> Communauté de communes 16 rue Pasteur Permanence puériculture : jeudi 23 février après-midi Consultations infantiles : jeudis 9 et 23 février matin RDV 02 22 93 68 00	<b>ARCHITECTE-CONSEIL</b> Mairie de Retiers (services techniques) Mardi matin 7 février, 7 mars RDV en Mairie 02 99 43 51 41
<b>CARAC</b> Renseignements 09 69 32 50 50	<b>RELAIS PETITE ENFANCE</b> Communauté de communes mardi : 16h>19h vendredi : 14h>17h30 RDV 02 99 43 44 16	<b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b> Depuis début janvier, il n'y a plus de permanence en mairie de Retiers
<b>CARSAT</b> RDV 39 60	<b>MISSION LOCALE</b> Communauté de communes Le mardi et le vendredi RDV 02 99 75 18 07	<b>PERMANENCES JURIDIQUES</b> Notaire et avocat RDV 02 99 43 64 87
<b>CICAS</b> Centre d'information, Conseil et Accueil des Salariés 0820 200 189	<b>POINT ACCUEIL EMPLOI</b> Communauté de communes Lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 10h à 12h RDV 02 99 43 64 87	<b>SECOURS CATHOLIQUE</b> - Permanence rue des Colonels Dein tous les samedis de 10h-12h - Local meubles : samedi 4 février (rue de la Tannerie) 10h-12h sc240retiers@gmail.com ou 06 31 82 22 74
<b>CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)</b> Bureau 1 de la mairie Tous les jeudis 9h > 12h RDV 02 23 55 51 44	<b>BOUTIQUE DE GESTION</b> RDV 02 99 86 07 47	
<b>SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)</b> Le lundi de 16h à 18h et le mardi de 10h à 12h Sans rendez-vous au 18, rue Auguste Pavie à Retiers.		

**PIMMS (aide aux démarches administratives)**  
Communauté de Communes : les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Gratuit et sans rendez-vous

<b>TAXIS-AMBULANCES</b> Ambulances BANCEL 02 99 43 61 61	<b>INFIRMIERS</b> Centre de soins - ADMR 02 99 43 52 80 Cabinet ERHEL, GATEL, VERMILLARD CASSONNET ET SAULNIER 02 99 43 65 41	<b>PHARMACIES DE GARDE</b> contacter le 32 37
	<b>MAISON MÉDICALE DE GARDE</b> Centre Hospitalier - rue Armand Jouault - Janzé - 02 99 43 44 45 Samedi : 12h>20h Dimanche : 8h>20h En dehors de ces horaires, appeler le 15.	<b>POMPES FUNÈRES</b> Christian CHAPELET 02 99 43 12 12
		<b>DÉFIBRILLATEURS</b> • À l'entrée de : Salle Polyvalente, Salle Papin, Roche aux Fées Communauté, Espace Pierre de Coubertin. • À l'intérieur de : l'Église (porte Sud), Cour de l'École Edouard Mahé

## État civil

<b>NAISSANCE</b> 29/12> Maël QUÉREL, 20 rue des Erables	13/12> Rémy BIZEUL, 24 rue Joseph Lancelot	27/12> Colette LARDEUX Veuve MARSOLLIER, 10 rue Lamennais
<b>DÉCÈS</b> 7/12> Emile LOICHON, 5 rue du Four à Bain-de-Bretagne	24/12> Paul DELVAUX, 7 rue Amiral Ducrest	27/12> Régine ROGER Veuve HUET, 2 square des Ormeaux
9/12> Maxime LEMARIÉ, 17 rue des Rochettes à Coësmes	25/12> Marie GEORGET Veuve POIRIER, 10 rue Lamennais	28/12> Suzanne CAVÉ Veuve HAUTOBOIS, 10 rue Lamennais
	26/12> Jean DESILLES, 28 rue Joseph Lancelot	4/1> Marie-Thérèse MARTIN Veuve DESPRÉS, 10 rue Lamennais
	26/12> Alexis BLANCHARD, 10 rue Lamennais	

# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023

## DEMANDE DE SUBVENTIONS

**Prochain conseil 6 février 2023**

• **Rénovation énergétique et thermique de l'école primaire Edouard MAHÉ**

En septembre 2022, le Conseil municipal a approuvé le projet de rénovation énergétique de l'école primaire Edouard MAHÉ au stade APS, pour un montant estimatif de travaux de 1 646 000€ HT (hors maîtrise d'œuvre et hors études diagnostiques). Ces travaux seront réalisés en deux phases : la première concerne la rénovation du restaurant scolaire et de 4 classes d'élémentaire (année 2023) et la seconde : les autres classes d'élémentaire et la partie maternelle (année 2024). Le Conseil approuve ces travaux et sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2023 d'un montant HT de 30% du montant HT des travaux plafonnés à 700 000 €.

• **Subvention au titre des amendes de police**  
Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour des travaux concernant l'éclairage public de la gare routière (aire d'arrêt de 15 cars scolaires).

• **EVS Crocq'Vacances – Subvention 2022 et acompte 2023**  
Le Conseil vote une subvention de 19 964,61 € à l'EVS Crocq'Vacances au titre de l'année 2022 à inscrire au BP 2023 et donne un avis favorable à la demande d'acompte de subvention sur l'exercice 2023 (10 000€ au titre de l'accueil de loisirs et 10 000 € à verser pour le service jeunesse).

• **Fonds de concours communautaire**  
Approbation du fonds de concours attribué par Roche aux Fées Communauté à la commune de Retiers d'un montant de 100 000 € pour la revitalisation de son centre-ville.

## ACTIVITÉS COMMERCIALES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le nouvel article L.2224-18-1 dans le Code Général des Collectivités Territoriales permet au titulaire d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (activités commerciales ambulantes exerçant au sein d'une halle ou d'un marché) de présenter son successeur en cas de cession de son fonds. Le Conseil Municipal fixe à trois ans la durée minimale exigible du droit de présentation prévu par le nouvel article L.2224-18-1.

## TRAVAUX RUE LANCELOT

En raison des travaux rue Lancelot, les riverains de cette rue doivent **regrouper leur conteneur et sacs jaunes** sur le trottoir au niveau, soit du carrefour des rues de Lattre de Tassigny et Lancelot, soit du carrefour des rues Tanvet et Lancelot, et ce, pendant la durée totale des travaux. Merci de ne sortir votre conteneur ou vos sacs jaunes uniquement la veille au soir du jour de collecte.

## COUPONS DE TISSUS COLORES

La commune de Retiers **recherche des coupons de tissus colorés** pour la réalisation de guirlandes de fanions. N'hésitez pas à les déposer à l'accueil de la mairie ; une boîte vous y attend. Merci pour votre participation!

## PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Le montant des créances douteuses au 31 décembre 2022 est de 12 950,69€, la provision à constituer de 1 942,60 € étant inférieure à 5 000 €, aucune somme ne sera inscrite au budget 2023.

## AMÉNAGEMENT RUE LANCELOT

La Ville a entamé une rénovation globale de la rue Lancelot, afin d'enterrer les réseaux et d'aménager une voirie. La réfection des trottoirs doit prendre en compte la contrainte d'implantation des constructions vis-à-vis de la voirie puisqu'elle impacte non seulement l'organisation du tissu urbain, mais aussi son apparence. La commune propose donc :

- de prendre en charge les travaux de réaménagement du trottoir sur les propriétés privées riveraines concernées par l'aménagement,
  - de participer à l'entretien des parties aménagées, au titre de sa compétence dans les conditions définies par convention avec les propriétaires riverains.
- Le Conseil valide les termes de la convention d'autorisation de travaux et d'instauration d'une servitude de passage sur les propriétés concernées par les travaux d'aménagement.

## CONVENTION DE SERVITUDES

Dans le cadre des travaux d'extension de viabilisation du lotissement La clé des Champs, ENEDIS a sollicité la commune pour établir à demeure une canalisation souterraine de distribution d'électricité sur les parcelles AC 797 et ZI 400, appartenant à la commune. Le Conseil valide les termes de la convention de servitudes.

## ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

Une convention de mise à disposition de services a été signée entre Roche aux Fées Communauté et la commune de Retiers pour l'enregistrement des demandes de logements locatifs sociaux par le CCAS de Retiers. Le Conseil accepte de proroger cette mise à disposition jusqu'au 31 décembre 2023 et de réajuster la durée de travail estimée du CCAS de Retiers.

## PERSONNEL COMMUNAL

- Contrat d'assurance des risques statutaires  
Le Conseil mandate le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat des risques statutaires du personnel.  
- Rapport social unique 2021  
Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du bilan social présenté.

## PISTE CYCLABLE

La route Retiers / Le Theil de Bretagne sera ouverte à la circulation **à partir du 20 février**. Il sera ensuite mis en place une circulation alternée à l'avancement des travaux.

## VOLS DANS LE CIMETIÈRE

Plusieurs vols au cimetière nous ont été signalés, la mairie lance donc un **appel au civisme et au respect des lieux**.

Un cimetière est un lieu de recueillement dans lequel il convient de se soumettre à certaines règles dont celle du respect des lieux et notamment des sépultures. Il est inadmissible que l'on puisse dérober des fleurs ou tout objet déposé sur les tombes par des familles qui sont dans la douleur et qui, tout simplement, veulent par ce geste marquer une preuve d'amour envers leurs chers disparus.

## VIGIPIRATE

Le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale a élaboré des fiches « réflexes » informant le citoyen, ainsi que les professionnels de différents secteurs d'activité, sur les bonnes pratiques à adopter face à la menace terroriste.

➡ <http://www.sgdsn.gouv.fr/>

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis le **1er janvier** 2023 (chiffres au 1er janvier 2020), la population légale de Retiers est de **4 599** habitants (population municipale : 4 503 + population comptée à part (exemple : étudiants) : 96).

## DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

### - Rendez-vous conseillers départementaux

Il est possible de prendre rendez-vous avec Madame MORICE et Monsieur SORIEUX, conseillers départementaux du canton de La Guerche-de-Bretagne auprès du secrétariat des élus à l'Hôtel du Département

➡ 02 99 02 35 17 - mail : [ucd35@ille-et-vilaine.fr](mailto:ucd35@ille-et-vilaine.fr)

### - Budget départemental participatif

Le Département d'Ille-et-Vilaine a initié son premier budget participatif visant à concrétiser des idées citoyennes relevant de l'intérêt général sur le territoire brétilien. Conditions : avoir au moins 16 ans ou être une association.

➡ <https://jeparticipe.ille-et-vilaine.fr/>

## BALAYAGE DES RUES

A partir de **6h30**, le **mercredi 22 février** dans l'agglomération. Merci de laisser libres les voies pour faciliter l'opération.

## DÉMARCHAGES ABUSIFS

De nombreux démarcheurs ont été signalés sur la Commune.

Soyez vigilants ! Renseignez-vous bien sur l'entreprise avant de l'autoriser à entrer dans votre domicile.

➡ Si vous avez un doute, n'hésitez pas à alerter la Gendarmerie (17 ou 02 99 43 51 05) ou la Mairie (02 99 43 51 41).

## ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE EDOUARD MAHÉ

Dès à présent, retenez la date du **vendredi 31 mars** de **16h45 à 18h30** pour les portes ouvertes de l'école Primaire Publique Edouard MAHÉ. Munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant, les parents pourront inscrire leur enfant (né en 2020 PS et 2021 TPS), remplir la fiche de renseignements et être informés sur les différentes démarches. Au programme : visite de l'école, jeu de piste préparé par les élèves d'élémentaire pour découvrir tous les recoins de l'école, présence et temps d'échange avec l'association des parents autour d'un verre de l'amitié.

➡ 02 99 43 53 80 - [ecole.0350426y@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350426y@ac-rennes.fr)



## POINT CONSEIL BUDGET

Le Point Conseil Budget (PCB) "zerodette35" est un dispositif labellisé par l'Etat qui permet de donner des **conseils confidentiels gratuits** et personnalisés concernant la **gestion de budget**. Le PCB peut accompagner chaque habitant qui fait face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, améliorer la gestion de leur budget ou encore les accompagner auprès de leurs créanciers.

### Permanences :

- Janzé, le jeudi des deuxièmes et quatrièmes semaines du mois, de 14h à 17h, au 5 place des Halles.

- La Guerche-de-Bretagne, le jeudi de 14h à 17h la première semaine du mois, au 2 rue du Cheval Blanc.

➡ Sur rendez-vous

au 02 99 65 36 66

ou 07 54 36 26 35

## MÉDIATHÈQUE

### ■ Sélection de BD

Livres empruntables sur l'architecture sur place ou sur réservation à partir du site du réseau Libellule : [bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://bibliotheques-rocheauxfees.fr)

### ■ Vos rendez-vous habituels :

**Une petite histoire passait par là**

**Mercredi 8 février à 9h30 et à 10h15** avec Fanny pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription.

### La Tête dans les histoires

**Mercredi 8 février à 16h** avec Fanny CORBÉ à partir de 4 ans, sur inscription.

➡ 02 99 43 68 63

[mediatheque.retiers@rafcom.bzh](mailto:mediatheque.retiers@rafcom.bzh)

## CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FEES

■ **Dictée : mercredi 8 février et 1er mars à 14h**, salle 2 (cour de la Mairie).

➡ 02 99 43 57 02

■ **Jeu des chiffres et des lettres** : Après la dictée à 14h30, salle 2 (cour de la Mairie).

➡ 02 99 43 57 02

■ **Scrabble : jeudi 16 février à 14h** – salle n°2 (cour de la Mairie). Merci de venir avec son jeu de scrabble.

➡ 02 99 43 62 36

■ **Atelier Mémoire : jeudi 2 février et 2 mars** de 9h30 à 11h30, salle 2 (cour de la Mairie).

➡ 02 99 43 67 26

■ **Atelier peinture : samedi 11 et dimanche 12 février de 14h à 17h**, salle 1 (cour de la Mairie).

➡ 06 72 44 22 64

## RÉCRÉATIONS RESTÉRIENNES

**Cotisation annuelle : 5 €**

➡ 06 47 10 81 13

[recreations.resteriennes@orange.fr](mailto:recreations.resteriennes@orange.fr)

Site internet : [recreations-restiennes-1.s2.yapla.com](http://recreations-restiennes-1.s2.yapla.com)

■ **Mots fléchés : jeudi 2 février de 20h à 22h**, salle 2.

➡ 06 60 07 22 09

### ■ Formation Smartphone :

**jeudi 9 février de 14h30 à 17h30**,

salle 2 (cour de la mairie).

➡ 06 47 10 81 13

### ■ Papotage autour du livre :

**jeudi 9 février de 14h30 à 16h30**,

la Galerie (ancien Espace Jeunes cour de la Mairie).

➡ 06 75 01 51 90

### ■ Crochet amigurumi :

**mercredi 8 février de 14h à 17h**,

la Galerie (cour de la mairie)

➡ Renseignements : 06 40 23 73 91

### ■ Broderie : jeudi 23 février de 14h30 à 17h30

la Galerie (cour de la mairie).

➡ 06 75 01 51 90

### ■ Atelier Restauration Harmonium :

découvrez et participez à "La Restauration d'un Harmonium".

➡ Inscription : 06 47 10 81 13

ou [recreations.resteriennes@orange.fr](mailto:recreations.resteriennes@orange.fr)

■ **Sortie : dimanche 5 février à 13h15**, départ de Retiers (covoiturage) pour un après-midi « Découverte du château de Chateaubriant » et visite de la carrière des fusillés.

➡ 06 47 10 81 13

■ **Foire aux livres d'occasion : dimanche 14 mai** au Parc des Expositions de Retiers (bulletin d'inscription disponibles en Mairie, Médiathèque et sur le site de l'association).

➡ 06 47 10 81 13

Ils font L'ACTU



Rock, hip hop, soul ou même tropicalisme... le spectre musical de ces deux passeurs de disques est large et transcende les courants et les époques. Mais pour pénétrer dans l'univers d'un style, d'un artiste ou d'un album, ils préfèrent passer par la face B du vinyle, et surtout pas par le single. C'est ainsi qu'ils affinent leurs sélections de titres avec précision en fonction des publics rencontrés, que ce soit pour un temps de découverte, d'échange ou de danse !

L'association propose un panel d'actions valorisant les disques vinyles et favorisant l'échange et la découverte : **Boum pour les familles, DJ Set pour différents événements, siestes musicales, blind test, ateliers sleeve face, podcast, découverte vinyle...** Ces actions s'adressent à des publics variés, tels que les familles, scolaires, personnes en situation de handicap, entreprises...

L'association est constituée d'une équipe bénévole, d'un bureau et d'une équipe professionnelle qui assure la mise en œuvre des prestations et l'administration générale de l'activité. Elle vient structurer des activités préexistantes (Détour de disques, Michel Jaguar...), tout en donnant un élan collectif à cette aventure musicale !

➡ Plus d'infos : [www.bombeplatine.fr](http://www.bombeplatine.fr)  
[www.facebook.com/AssoBombePlatine](https://www.facebook.com/AssoBombePlatine)  
[contact@bombeplatine.fr](mailto:contact@bombeplatine.fr)

## UTL

**Lundi 6 février à 14h30** à Janzé, **conférence** « Les enjeux en mer de Chine » animée par Le Général Daniel SHEAFFER.

➡ 02 99 44 48 16

## SAISON CULTURELLE

**Du mardi 7 au jeudi 9 février à 9h15**

**ou 10h30**, salle des Maîtres Beurriers à Martigné-Ferchaud, spectacle de danse et théâtre, jeune public, « Racines » par la Compagnie GAZIBUL.

*RACINES, c'est Elle et Lui. Elle parle avec son chant Lui avec son corps, d'abord. RACINES, c'est un monde clos et généreux qui s'éclaire d'ombres et de petites lumières chaudes. Une Terre-Racines où souffle un peu le vent, une Terre-Racines parsemée d'arbres la tête en bas... ou bien c'est peut-être eux qui regardent le monde autrement.*

*RACINES, c'est une traversée poétique qui écoute les sons prendre corps et les mots prendre vie. Un moment féérique pour les tout-petits et leurs accompagnants.*

Tarif : 3€ pour tous. Gratuit pour les assistant.e.s maternel.l.e.s

➡ Réservation conseillée : [www.rafcom.fr](http://www.rafcom.fr)



## BOMBE PLATINE, NOUVELLE ASSOCIATION RESTÉRIENNE

Créée fin 2022, cette association culturelle a pour objectif la promotion auprès d'un large public de la culture et de la diversité du patrimoine musical, principalement via le support vinyle. Elle portera dans un premier temps essentiellement les activités de deux passionnés de vinyles déjà connus dans le secteur, qui ont d'ailleurs accompagnés les vœux de la municipalité cette année : **Vincent ROCHER et Julien HAYS, alias les Vinyl Lovers.**



Merci à Vinyl Lovers (association Bombe platine) pour leur intervention aux vœux.

Après deux années sans pouvoir organiser la cérémonie des vœux, cette soirée a permis de renouer avec la tradition. Le maire **Thierry RESTIF** est revenu sur les faits marquants de l'année 2022 et a présenté les projets en cours.

Quelques extraits...

## LE MONDE POST-COVID

Nous avons traversé une **crise sanitaire inédite**, qui a impacté notre quotidien, notre vivre ensemble, nos habitudes de consommation, nos modes de travail, notre relation au travail. Elle a provoqué une prise de conscience des excès de la mondialisation. La pandémie a aussi mis en évidence des dysfonctionnements, des problèmes structurels dans chaque pays. Mais elle a aussi révélé des talents, de **belles initiatives, des solidarités**. Saluons les professionnels de santé, les bénévoles qui ont assuré le fonctionnement du centre de vaccination de Retiers, mais aussi les aides à domicile, le personnel de l'EHPAD et toutes les personnes qui ont œuvré dans l'ombre pendant cette période.

Avec l'envie d'espace, de campagne, le marché de l'immobilier s'est transformé, renforçant l'attrait des villes moyennes, des petites villes, mais aussi des secteurs plus ruraux, dans le bâti ancien notamment, stimulé par les aides à la rénovation de l'habitat. L'attractivité de Retiers s'est encore renforcée, en particulier auprès des promoteurs immobiliers. Selon les derniers chiffres de l'INSEE au 1er janvier, la population de **Retiers a dépassé les 4500 habitants**, augmentant de 1,4% par an en moyenne depuis 2014.

L'année 2022 a été marquée par la poussée de l'inflation, aggravée par la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine. La météo caniculaire de l'été et le manque d'eau ont mis en lumière le changement climatique en cours.

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Notre territoire est engagé dans une démarche de sobriété et de transition énergétiques : pour l'illustrer, on peut citer le raccordement récent de nos bâtiments publics au **réseau de chaleur bois, la rénovation en leds de l'éclairage public**.

En 2023, nous allons devoir supporter des charges de fonctionnement importantes, notamment en électricité. Le bulletin municipal annuel distribué en janvier donne des détails sur ces enjeux et sur les actions engagées.

La rénovation de nos bâtiments permettra à terme de consommer moins d'énergie. En 2022, nous avons lancé une étude sur la **réhabilita-**

**tion énergétique de l'école publique**. Si les financements publics le permettent, nous engagerons les travaux de rénovation globale de l'école publique sur deux ans, en 2023 et 2024.

## AMÉNAGER LA VILLE AUTREMENT

Avec l'ambition de concilier renouvellement urbain, densification et réhabilitation des espaces naturels, en faveur d'une gestion économe et durable du foncier, le **nouveau quartier Pavie en plein centre-ville** répond à ces enjeux. Ce projet structurant bénéficie de financements européens et de subventions de l'Etat, de la Région.

En 2022, l'Établissement Public Foncier de Bretagne a réalisé la démolition de bâtiments, hangars et a poursuivi l'acquisition de biens nécessaires à cette opération. Cédés à la commune, ces biens font l'objet de travaux de viabilisation depuis l'été dernier. La commercialisation est lancée : la mairie de Retiers met directement à **la vente des lots libres** pour des maisons individuelles, en proposant des prix de terrain abordables. Les personnes intéressées doivent remplir un dossier de candidature car certains lots sont soumis à critères d'attribution pour favoriser la mixité sociale et générationnelle.



Les promoteurs **SOREIM** et **Coop habitat** propose 32 appartements, répartis en deux bâtiments, avec ascenseur, du T2 au T5, disposant d'une loggia, d'un balcon ou d'une terrasse.

Pour ce nouveau quartier, le bailleur social **NÉOTOA** a déposé un permis de construire de **20 logements sociaux**, avec deux bâtiments semi-collectifs. **NÉOTOA** travaille aussi sur un **projet d'habitat inclusif**, en partenariat avec l'association **FILÉAS** du Foyer du Bois Macé.

Non loin de là, un nouvel ensemble locatif, situé à l'emplacement de l'ancienne résidence des Tilleuls, va être livré en mars 2023 : **19 logements de plain-pied avec jardin** sont en cours de finalisation, diversifiant l'offre de logements locatifs sur la commune.

Un **projet d'éco-quartier** est à l'étude route de la Guerche de Bretagne, avec une prise en compte des enjeux paysagers et environnementaux.

Selon les premières esquisses, une attention particulière est portée à la circulation et à la sécurité, en créant plusieurs petits quartiers dans le lotissement, aux ambiances différentes, avec des entrées diversifiées. L'objectif est de préserver les grands arbres, d'améliorer le maillage bocager, et de favoriser les liaisons douces. Avant le printemps le projet sera affiché à l'entrée de la mairie, pour recueillir l'avis des habitants.

## SÉCURITÉ

Pouvoir se déplacer autrement, en toute sécurité, est également un enjeu fort pour les années à venir. **Une étude globale sur la circulation et les déplacements** est conduite, afin de définir les futurs aménagements urbains. Un groupe d'une quinzaine d'habitants a participé en 2022 au diagnostic et à l'identification des points d'amélioration.

Les propositions d'aménagement, en cours d'élaboration par les bureaux d'études, seront affichées en mairie avant le printemps, sous forme de plans, pour recueillir l'avis de la population.

La déviation « Est » construite par le Département, permettra de détourner une partie importante des flux de véhicules en transit, d'améliorer ainsi la sécurité et de réduire les nuisances. Malheureusement **le début des travaux de la déviation est reporté** car le Département doit mener des études complémentaires en 2023.



La déviation sera indispensable à la circulation des véhicules d'incendie et de secours, lorsque le nouveau centre de secours sera implanté près de la gendarmerie, route de Martigné. Le Département démarre les travaux début 2023 pour une mise en service mi 2024.

Par ailleurs, les travaux **d'aménagement de la rue Lancelot** vont être réalisés cette année : effacement des réseaux avant l'été, puis finalisation des aménagements d'espaces verts, voirie, trottoirs et voie cyclable.

Il faut aussi mettre en avant la finalisation de la piste cyclable entre Retiers et le Theil-de-Bretagne, portée par Roche aux Fées Communauté avec une véritable chaussée réservée aux bicyclettes.

## PRÉSERVER L'EAU

La commune a fortement investi ces dernières années dans la modernisation et l'amélioration des **performances de la station d'épuration**, ainsi que dans la rénovation des réseaux d'eaux usées pour réduire la pollution et les eaux parasites.

Récemment, de nouveaux équipements ont été installés pour augmenter la capacité de traitement de la station, sans extension des ouvrages. Il s'agit aussi de concentrer les boues produites, les chauler sur place, et optimiser le stockage avant l'épandage.

Au-delà de la qualité de l'eau, l'enjeu est aussi de **préserver la disponibilité de la ressource en eau** : le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil qui gère la production et la distribution de l'eau potable nous invite à faire preuve de sobriété dans les usages, particuliers, collectivités, industriels.

Pour information, c'est l'entreprise AQUALIA qui a été retenue pour gérer le service public de production et de distribution de l'eau potable au niveau du syndicat.

Par ailleurs, il faut souligner le travail pilote du SMICTOM sur la commune de Retiers pour réduire les déchets en **valorisant les biodéchets par compostage**.

## ÉDUCATION, SPORT ET CULTURE

Retiers dispose désormais d'équipements sportifs adaptés pour les scolaires et les associations sportives. A l'approche des Jeux Olympiques de 2024, la commune de Retiers, en partenariat avec les associations sportives, participe à la **promotion du sport** auprès des habitants du territoire, dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.

Education, sport et culture sont des vecteurs essentiels du vivre ensemble. Belle illustration qu'est la fresque inaugurée en mai 2022, réalisée par des élèves en CAP du lycée la Champagne, avec leur professeur Anthony MOREL, habitant Retiers.



Sur le complexe sportif, un nouvel équipement adossé au pôle jeunesse a été mis en service en septembre 2022 : le **FABLAB**, laboratoire de fabrication

Le Pôle Jeunesse est désormais équipé d'un laboratoire de fabrication numérique : FabLab.



numérique ouvert au grand public le vendredi soir et le samedi après-midi, animé par Roche aux Fées Communauté dans le cadre du réseau des fablabs « La fabrique ».

2022 a aussi été le théâtre du lancement du **nouveau site internet** de la commune de Retiers. Parmi les informations disponibles, on y trouve toutes les manifestations culturelles de Retiers et le patrimoine à découvrir. Citons notamment la **mise en valeur des œuvres d'Edouard MAHÉ**, par le travail de préservation conduit avec les bénévoles, par la valorisation du parcours artistique du peintre au travers d'expositions, comme celle du musée des Beaux-Arts de Rennes au printemps 2022. Une réflexion est engagée sur le devenir de la propriété du peintre, appartenant à la commune, après des travaux de sécurisation de la maison réalisés en 2022 et soutenus par le Conseil Régional.

Retiers bénéficie, bien sûr, des services culturels de Roche aux Fées Communauté, au sein de la médiathèque, de l'école d'enseignement artistique ou à travers la saison culturelle. **L'animation culturelle** participe à la vitalité du centre-ville : des **partenariats** sont indispensables, on peut citer par exemple, le lien avec l'association Rue des Arts qui organise le festival DésARTiculé. L'édition 2022 de la Fête des Lumières a été une réussite, symbole de la synergie entre la commune, Retiers festifs, l'Espace de Vie Sociale Crocq'vacances, l'association des commerçants, les producteurs locaux, le tissu associatif local...

## PROJET D'ÉPICERIE SOCIALE

La réalisation d'une analyse des besoins sociaux sur le territoire est en cours et un projet d'**aide alimentaire** porté par le CCAS est en réflexion. Il s'agit de mettre en place une épicerie sociale et solidaire à Retiers, c'est-à-dire permettre à des personnes en difficulté de faire leurs courses à des prix adaptés à leurs ressources. Le travail est conduit avec différents partenaires, comme



le secours catholique, mais aussi avec des personnes intéressées par la démarche et prêtes à s'investir dans une future association.

**Plus que jamais, que cette nouvelle année soit placée sous le signe de l'action collective, de l'engagement et de la proximité ! bonne et heureuse année 2023 !**

